

FONDATION



DU
PATRIMOINE

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

TOULOUSE , LE 12 NOVEMBRE 2024

**COLLECTE NATIONALE
POUR LE PATRIMOINE RELIGIEUX DES VILLAGES :
ANNONCE DES 8 PREMIÈRES DOTATIONS
DE LA RÉGION OCCITANIE-PYRÉNÉES**

www.fondation-patrimoine.org/sauver

CONTACT PRESSE

LEGAL Amandine
Délégation Occitanie-Pyrénées
05 32 97 55 42
occitaniepyrenees@fondation-patrimoine.org

Site
www.fondation-patrimoine.org

Rejoignez-nous !

 facebook.com/fondation.patrimoine
 [@fond_patrimoine](https://twitter.com/fond_patrimoine)
 [@fondationdupatrimoine](https://instagram.com/fondationdupatrimoine)



Eglise Saint-Pierre-et-Saint-Paul de Saramon © Fondation du patrimoine

En soutien au patrimoine religieux des villages, la Fondation du patrimoine annonce avoir mobilisé 16,7 millions d'euros. Dans ce cadre, 6,6 millions d'euros vont être dirigés vers 100 "petites Notre-Dame" des villages et petites villes françaises. Cette première dotation intervient symboliquement à un mois de la réouverture de Notre-Dame de Paris dont les travaux ont été entièrement financés grâce à la générosité publique.

Depuis la mise en place du dispositif fiscal exceptionnel pour le patrimoine religieux des villages*, la Fondation du patrimoine a mobilisé 16,7 millions d'euros :

- ▶ 6,6 millions d'euros via la collecte nationale du site « fondation-patrimoine.org », à laquelle se sont ajoutées d'autres ressources issues de mécénats ou de legs
- ▶ 10,1 millions d'euros fléchés par les donateurs vers des opérations de sauvetage présentées par les équipes de la Fondation : [consulter la carte localisant ces projets](#)

Les 100 édifices religieux sélectionnés sont représentatifs des différents cultes historiques. Ils nécessitent des travaux importants, souvent en urgence. Sur ces 100 édifices, 61% ne sont pas protégés au titre des monuments historiques, 55% sont fermés au public ou en péril, et près de 50% sont situés dans des communes de moins de 1 000 habitants.

- ▶ [Consulter la carte de France des 100 premiers bénéficiaires de la collecte nationale](#)

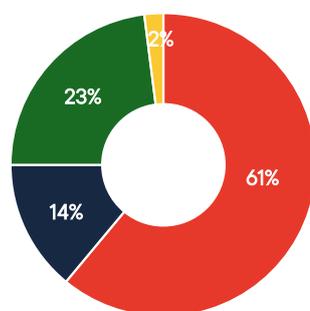
En dépit de cette aide conséquente, il manque encore 5,4 millions d'euros pour couvrir le besoin total de financement et sauver définitivement ces 100 édifices. La collecte nationale (non affectée) et les collectes locales (affectées) restent ouvertes pour permettre de combler l'ensemble des besoins de financement : www.fondation-patrimoine.org/sauver

Le montant des aides attribuées aux 8 édifices religieux de la région Occitanie-Pyrénées est :

- ▶ Ancienne cathédrale de Mirepoix (09) : 50 000 €
- ▶ Eglise Saint-Martin à Luc-la-Primaube (12) : 100 000 €
- ▶ Eglise de Saint-Sulpice-sur-Lèze (31) : 20 000 €
- ▶ Eglise Saint-Pierre-et-Saint-Paul de Saramon (32) : 100 000 €
- ▶ Eglise des Cordeliers à Gourdon (46) : 35 000 €
- ▶ Eglise Saint-Hilaire à Montgaillard (65) : 100 000 €
- ▶ Eglise Saint-Sigolène de Soual (81) : 100 000 €
- ▶ Eglise Saint-Symphorien à Puylaroque (82) : 50 000 €

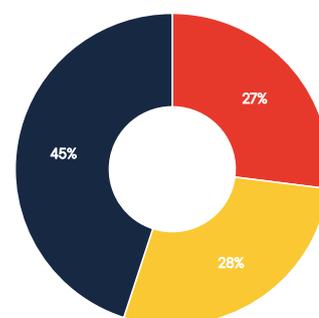
PARMI CES 100 ÉDIFICES BÉNÉFICIAIRES :

Protection au titre des monuments historiques



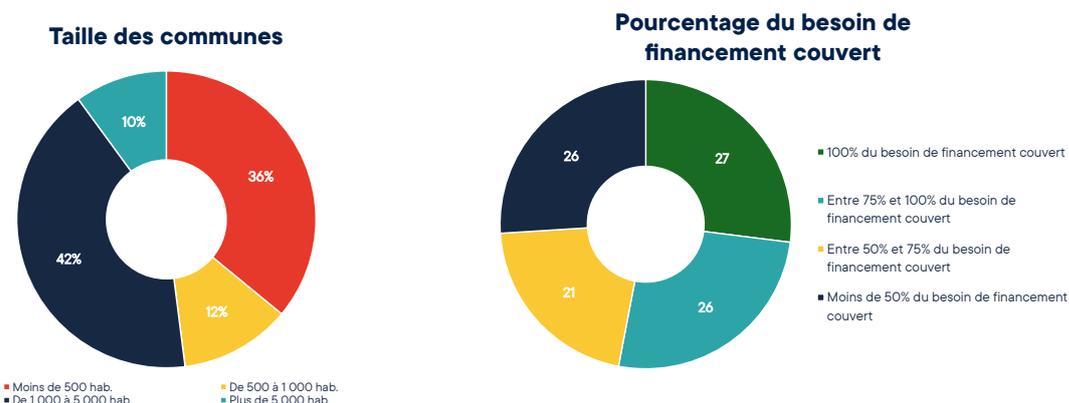
■ Non protégé
■ Classé
■ Inscrit
■ Mixte (Protégé/Non protégé)

Degré d'urgence des travaux



■ Fermé au public ■ En état de péril ■ Prévention

*taux de déduction fiscale renforcé à 75% (pour les particuliers, jusqu'à 1 000 €) inspiré de celui mis en oeuvre pour la cathédrale Notre-Dame de Paris.



ANNEXES

UN DISPOSITIF FISCAL EXCEPTIONNEL

A l'instar de la souscription pour Notre-Dame de Paris, cette campagne nationale bénéficie d'un taux de déduction fiscale renforcé pour les particuliers de 75% jusqu'à 1 000 €.

Selon les dispositions prévues à l'article 30 de la loi de finance pour 2024, les dons des particuliers jusqu'à 1 000 € effectués entre le 15 septembre 2023 et le 31 décembre 2025 au profit de la Fondation du patrimoine, en vue d'assurer la conservation et la restauration du patrimoine immobilier religieux appartenant à des personnes publiques et situé dans les communes ou communes déléguées de moins de 10 000 habitants en France métropolitaine et moins de 20 000 habitants en outre-mer, donnent lieu chaque année à une réduction d'impôt s'élevant à 75% du montant du don.

Au-delà de 1 000 €, les mesures fiscales habituelles s'appliquent (soit 66% du don réductible). Concernant le mécénat des donateurs au titre de l'impôt sur la fortune immobilière (IFI) et des entreprises, les mesures fiscales restent inchangées (soit respectivement 75% du don réductible dans la limite de 50 000 € et 60%).

Cette mesure s'applique à l'ensemble des collectes de la Fondation visant au soutien de projets respectant les critères susmentionnés, y compris celles qui seront lancées pendant la durée de l'opération. Elle ne se restreint pas à la seule collecte nationale ni aux projets qui en sont bénéficiaires.

Pour en bénéficier, les donateurs pourront déclarer leur don dans une case spécifique, la case 7UJ (en page 4 de la déclaration de revenus papier n°2042 et dans le formulaire de déclaration en ligne).

► [En savoir plus](#)

SAUVER LES ÉDIFICES RELIGIEUX EN FRANCE : UN DÉFI MAJEUR

Il existe, sur le territoire national, plus de 50 000 lieux de culte, toutes religions confondues. Les communes sont propriétaires de 40 000 de ces sites - dont 80% sont situés dans des communes de moins de 10 000 habitants.

Ces édifices sont aujourd'hui menacés : ils luttent contre les ravages du temps et les aléas climatiques ou, faute de moyens, ils souffrent d'un manque d'entretien et de prévention des risques. **3 000 à 5 000 d'entre eux sont dans un état sanitaire qui fait craindre pour leur pérennité et doivent être considérés en priorité. Les besoins pour sauver ces édifices sont immenses. Les petites collectivités qui en ont la charge sont souvent confrontées à de grandes difficultés pour financer leur entretien ou leur restauration.**

Avec plus de 8 000 sites religieux sur les 40 000 projets accompagnés depuis plus de 25 ans, la Fondation du patrimoine inscrit la transmission de ce patrimoine, symbole de notre histoire et de nos paysages, au cœur de ses missions.

Avec cette collecte nationale, encouragée par une réduction d'impôt exceptionnelle annoncée par le Président de la République le 15 septembre 2023, **la Fondation du patrimoine veut accélérer la préservation, l'ouverture et la transmission du patrimoine religieux partout en France, en particulier dans les territoires ruraux.**

SÉLECTION DES SITES BÉNÉFICIAIRES DE LA COLLECTE NATIONALE

Critères de sélection :

- ▶ Intérêt patrimonial et culturel ;
- ▶ Accessibilité et ouverture au public (actuelle ou prévue après travaux) ;
- ▶ Degré de protection et de subvention (patrimoine non protégé privilégié) ;
- ▶ Maturité du projet de travaux (estimatif des travaux et plan de financement prévisionnel réalisés) ou du besoin d'ingénierie (maîtrise d'œuvre ou opérateur identifié) ;
- ▶ Recherche d'équilibre géographique et d'une représentation de l'ensemble des cultes ;
- ▶ Projet de valorisation ou de réutilisation (s'il y a lieu), en privilégiant les usages compatibles entre le culte et les activités culturelles, sociales, etc.

Critères d'éligibilité :

- ▶ Bâti religieux de tous cultes : églises, abbayes, synagogues, presbytères, temples, chapelles, couvents, etc. (non exhaustif), à l'exclusion de tout bien meublé ;
- ▶ Affectés ou non affectés au culte ;
- ▶ Protégés ou non protégés au titre des monuments historiques ;
- ▶ Propriété de personnes publiques (collectivités, établissements publics, établissements publics du culte en Alsace-Moselle) ;
- ▶ Situés dans des communes ou communes déléguées de moins de 10 000 habitants en métropole et de moins de 20 000 habitants en outre-mer.

Dépenses éligibles :

- ▶ Dépenses de restauration et de conservation ;
- ▶ Dépenses de mise en sécurité, notamment incendie ;
- ▶ Dépenses d'ingénierie (études préalables, diagnostics, recrutement de maître d'œuvre, assistance à maîtrise d'ouvrage...) ; jusqu'à 10% des montants mobilisés seront affectés au financement de telles dépenses.

L'ACCOMPAGNEMENT DES COLLECTIVITÉS

Un comité d'orientation œuvrant spécialement dans le cadre du patrimoine religieux a été constitué. Il est venu éclairer par ses travaux les enjeux de sauvegarde spécifiques à cette typologie et affiner les critères d'éligibilité à cette opération. Il associe acteurs publics et associatifs : ministères de la Culture et de l'Intérieur, l'Association des Maires de France et des présidents d'Intercommunalités, l'Association des maires ruraux de France, la Fondation pour la Sauvegarde de l'Art Français, la Fondation Notre-Dame, Chantiers du Cardinal, Sites & Cités remarquables de France, l'Observatoire du Patrimoine religieux, l'Institut Pèlerin du patrimoine.

Ce comité a vocation à formuler des propositions pour renforcer l'accompagnement en ingénierie des collectivités dans leur politique patrimoniale conformément aux objectifs de la collecte (10% fléchés sur ce sujet).

COMMENT DONNER À LA COLLECTE NATIONALE

- ▶ **En ligne, sur le site de la Fondation du patrimoine** : <https://www.fondation-patrimoine.org/sauver>
- ▶ **Par SMS** : pour donner 10 € envoyer SAUVER au 92892
- ▶ **Par chèque** : envoyer un chèque libellé à :
« Fondation du patrimoine - Patrimoine religieux » à l'adresse suivante :
Fondation du patrimoine - 153 bis, avenue Charles de Gaulle - 92200 Neuilly-sur-Seine

COMMENT SIGNALER UN SITE RELIGIEUX MENACÉ

Comme pour le Loto du patrimoine, les candidatures sont instruites par les délégations départementales et régionales de la Fondation du patrimoine, composées de bénévoles et de salariés. Aucun dossier spécifique n'est exigé. Les délégations et les DRAC peuvent également proposer des projets.

Le montant des aides est calculé par la Fondation selon le besoin de financement de chaque projet.

Pour contacter une délégation régionale, rendez-vous sur cette page : www.fondation-patrimoine.org/contact

LES 8 PREMIERS SITES BÉNÉFICIAIRES

DE LA COLLECTE NATIONALE EN FAVEUR DU PATRIMOINE RELIGIEUX EN OCCITANIE-PYRÉNÉES

*[Cliquez sur le nom du site pour accéder à sa page dédiée
sur le site de la Fondation du patrimoine](#)*

[Tous les visuels presse sont disponibles ici](#)

ARIÈGE

Ancienne cathédrale Saint-Maurice de Mirepoix



© Commune de Mirepoix

Maître d'ouvrage : commune de Mirepoix

Population : 3114 habitants

Protection au titre des monuments historiques : classé

SOUTENIR LA RESTAURATION DE CE MONUMENT EMBLEMATIQUE

Au centre de la ville médiévale, l'ancienne cathédrale est bâtie à la fin du XIII^{ème} siècle sur le plan régulier d'une bastide. Caractéristique du gothique méridional, elle est composée d'une nef unique avec chapelles latérales dans l'épaisseur des murs boutants. La nef présente le vaisseau le plus large des églises méridionales. L'édifice possède plusieurs éléments remarquables : des rosaces, un carillon du début du XX^e siècle d'environ 7 t, un labyrinthe sur le pavement Renaissance de la chapelle Saint-Anne ou encore un orgue classé monument historique.

D'importants travaux de restauration extérieure ont été réalisés au cours de ces dernières années : charpente, couvertures, façades.

La sauvegarde de l'intérieur de la cathédrale revêt un caractère urgent. Il s'agit en priorité de traiter les maçonneries qui ont souffert de remontées capillaires à la base des murs et d'infiltrations au niveau des voûtes. Certains vitraux présentent des défauts d'étanchéité et l'état des décors peints intérieurs est alarmant au niveau des chapelles : de larges pans de décors du XIX^e siècle ont disparu des voûtes et des voûtains des chapelles.

Début des travaux : 2024

Fin des travaux : 2036

+ POINTS FORTS DU PROJET

- ▶ 12 années de travaux d'envergure (plus de 4M€ de travaux estimés) pour garantir la bonne conservation de la cathédrale de Mirepoix, témoin emblématique de l'histoire de la commune.
- ▶ Une ancienne cathédrale à la charge d'une commune.
- ▶ La plus large nef des églises méridionales, couvertes de décors peints à restaurer et préserver. de l'église, ainsi que la voûte

AVEYRON

Église Saint-Martin de Luc-la-Primaube



© Fondation du Patrimoine

Maître d'ouvrage : commune de Luc-la-Primaube

Population : 5918 habitants

Protection au titre des monuments historiques : non protégé

SAUVEGARDER UNE EGLISE RURALE A LA RICHE HISTOIRE

Aux portes de Rodez, près du hameau de la Capelle Saint Martin, se trouvait une église «historique». En effet, en 1203, Hugues, Evêques de Rodez, unit le prieuré de la Capelle Saint-Martin à l'abbaye voisine de Bonnecombe.

De nos jours, l'état actuel de cet édifice religieux ne présente pas d'élévation antérieure au XVe siècle, même si le réemploi de sarcophages, en partie basse du mur sud du chevet, attestent bien de l'antériorité du site. La typologie de construction de cette église correspond à celle d'une grange-église cistercienne, monument apparemment unique en Occitanie. Ainsi, la tradition orale a toujours assimilé les deux niveaux supérieurs, à des greniers et des cellules pour les moines de l'abbaye de Bonnecombe.

La voûte de la nef présente de nombreuses fissures. L'absence de zinguerie cause d'importantes traces d'infiltration. Par conséquent, l'intérieur de l'église est fortement dégradé. L'ensemble des vitraux sont à restaurer - en raison de la vétusté de certaines pièces manquantes et plomb -, et à protéger pour permettre une meilleure ventilation.

Début des travaux : 2023

Fin des travaux : 2025

+ POINTS FORTS DU PROJET

- ▶ Impulser des animations en soutenant financièrement et/ou logistiquement des animations portées par les acteurs culturels locaux (MJC, comités d'animations)
- ▶ Contribuer à créer les conditions d'une offre riche et diversifiée permettant à la population de bénéficier d'animations au sein de la commune et participant à l'attractivité de la ville
- ▶ Engagement éthique et local : utilisation de matériaux traditionnels (enduits à la chaux, badigeon à la chaux) participant à la valorisation des métiers artisanaux
- ▶ Mise en place de chantiers participatifs avec les habitants et des groupes de jeunes volontaires de la MJC constitue le volet d'animation sociale.
- ▶ Démarche municipale de mise en valeur et de réappropriation de son patrimoine local, habitants très investis. L'association «les Amis du Clocher Saint-Martin» proposait régulièrement des animations autour de l'église.

HAUTE-GARONNE

Église de Saint-Sulpice-sur-Lèze



© Fondation du Patrimoine

Maître d'ouvrage : commune de Saint-Sulpice-sur-Lèze

Population : 2342 habitants

Protection au titre des monuments historiques : classé

AIDER A LA RESTAURATION D'UNE EGLISE EN BRIQUE CLASSEE

L'état de cette église paroissiale, classée au titre des Monuments Historiques depuis 1974, est aujourd'hui préoccupant. Ses origines remontent aux XIIIe et XIVe siècles, mais son style gothique méridional actuel date de la seconde moitié du XVe siècle. Des peintures murales polychromes, réalisées au XVe siècle, ont été découvertes dans la troisième chapelle sud en 1954. Il s'agit de fresques polychromes sur des enduits de chaux, consacrées au jugement dernier.

La restauration de l'église permettra de la rendre accessible la journée en dehors des offices pour des événements divers tels que des concerts, suivis de temps d'échanges avec les artistes, des visites commentées, ou encore des expositions.

Début des travaux : 2023

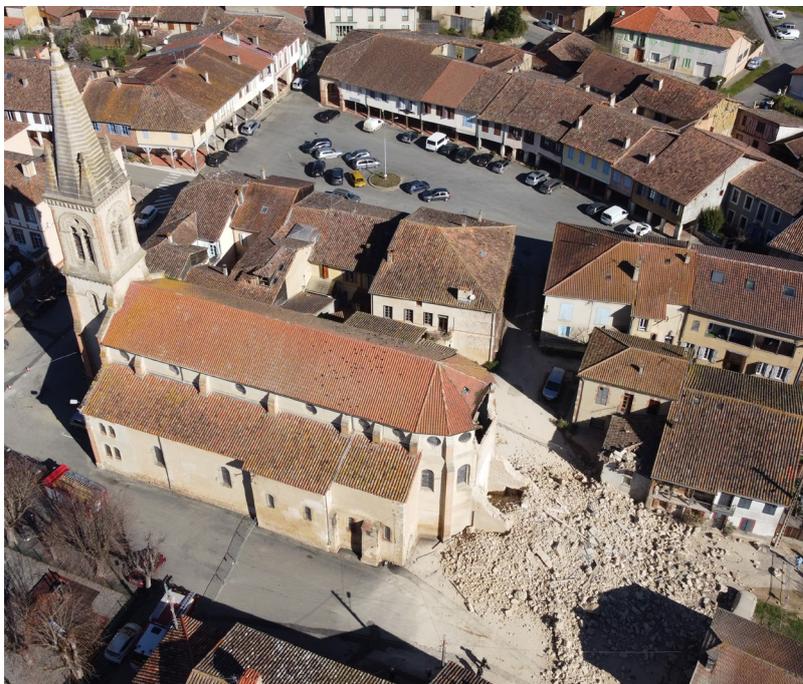
Fin des travaux : 2024

+ POINTS FORTS DU PROJET

- ▶ Assurer la mise en sécurité du bâti, en le mettant hors d'eau et hors d'air ;
- ▶ Présenter le trésor de l'église au public, en toute sécurité, après restauration ;
- ▶ Faire de ce beau monument un lieu de culture et d'échanges ;
- ▶ Favoriser l'attractivité du village et de ses alentours, notamment dans la couronne toulousaine et au sein du Volvestre ; et contribuer au développement économique du territoire.

GERS

Église Saint-Pierre-et-Saint-Paul de Saramon



© Fondation du Patrimoine

Maître d'ouvrage : commune de Saramon
Population : 853 habitants
Protection au titre des monuments historiques : non protégé

SECOURIR UNE ÉGLISE GERMOISE APRÈS L'EFFONDREMENT D'UNE TOUR ACCOLÉE

Une restauration de l'église en 2014 a permis de révéler un ensemble roman remarquable : un arc en plein cintre en pierre de taille, ses chapiteaux et ses supports placés entre l'abside et la tour.

Mais, le 16 mars 2023, la tour Saint-Victor accolée à l'église s'effondre subitement, entraînant dans sa chute une partie de la structure de l'église. Le constat matériel est lourd : la tour est entièrement dévastée. Le mur oriental, percé d'une fenêtre à claire voie à cinq trous très rares dans le Midi de la France, est sous les décombres. Dans l'église, le maître-autel en marbre, le retable doré en bois classé, sont en partie détruits.

De gros travaux de sécurisation et reconstruction sont donc à prévoir. La mise en sécurité des abords et solidification de la voûte de l'église, actuellement maintenue par un échafaudage, est urgente.

Début des travaux : avril 2024
Fin des travaux : mai 2025

+ POINTS FORTS DU PROJET

- ▶ Préservation des bases de la tour, en particulier des appareils médiévaux, qui doivent être conservés pour leur valeur archéologique et historique
- ▶ Priorité : la mise en sécurité du site et des environs. Il est question de consolider le chœur de l'église, ainsi que la voûte

LOT

Église des Cordeliers de Gourdon



© Commune de Gourdon

Maître d'ouvrage : commune de Gourdon

Population : 3959 habitants

Protection au titre des monuments historiques : inscrit

AIDER UNE COMMUNE MOBILISÉE À SAUVER SON PATRIMOINE

L'église des Cordeliers, achevée en 1287, faisait à l'origine partie d'un monastère fondé en 1251 par le seigneur de Gourdon, appartenant à l'ordre mendiant des frères de Saint-François, appelés Cordeliers à cause de la corde qu'ils portaient par-dessus leur vêtement de drap gris.

Durant les guerres de Religion, l'église et les bâtiments conventuels sont ravagés. À la Révolution, le couvent est converti en caserne, puis en magasin à fourrage et en poudrerie. Sous le Premier Empire, l'église redevient un lieu de culte paroissial, puis l'architecte Emile Toulouse érige une tour-clocher en 1896-1897.

Inscrite au titre des Monuments Historiques en 1929, l'église est désaffectée à partir de 1950. Aujourd'hui désacralisée, elle ouvre très régulièrement ses portes pour accueillir divers événements. C'est un lieu public ouvert à tous, qui encourage et met en avant la création artistique et l'artisanat.

Début des travaux : 2024

Fin des travaux : 2026

+ POINTS FORTS DU PROJET

- ▶ Éviter des dégâts supplémentaires et mise en sécurité des riverains, des habitants.
- ▶ L'église des Cordeliers est à ce jour désacralisée. Elle accueille des événements culturels et commerciaux : Marché de Noël, concerts, expositions Journées Européennes des métiers d'art C'est justement ces divers événements qui ont permis au lieu d'être sauvé de la ruine au cours des siècles. Attachement des habitants .
- ▶ Permettre à la ville de Gourdon d'être plus attractive et ainsi redynamiser pour les locaux comme pour les touristes, la mise en avant l'art et l'artisanat local.

HAUTES-PYRENEES

Église Saint-Hilaire de Montgaillard



© Fondation du Patrimoine

Maître d'ouvrage : commune de Montgaillard

Population : 855 habitants

Protection au titre des monuments historiques : non protégé

RESTAURER UNE EGLISE AU PANORAMA EPOUSTOUFLANT

Construite dans les années 1575, l'histoire de l'église Saint-Hilaire de Montgaillard est aussi tumultueuse que peuvent l'être les eaux de l'Adour qui traverse le village.

Au début du XIXe siècle, l'église est fortement délabrée, lançant ainsi un débat de plus d'une trentaine d'années sur la restauration ou la reconstruction de l'édifice. Malgré les interventions de l'évêque de Bayonne et du préfet, ce n'est qu'en 1843 que la municipalité décidera de la reconstruire au sommet de la colline. Le nouveau clocher occidental s'écroule deux ans seulement après le début des travaux. Les habitants qui participent au financement des travaux obtiennent gain de cause et la reconstruction est décidée à l'est, où il se trouve aujourd'hui.

Début des travaux : 2025

Fin des travaux : /

+ POINTS FORTS DU PROJET

- ▶ Les désordres matériels peuvent porter atteinte à la sécurité des riverains et des habitants, puisqu'une fois désolidarisées du reste des éléments de la façade, la chute des pierres est inéluctable. Il est donc impératif de procéder à la mise en sécurité du clocher afin de garantir la sécurité de tous aux abords de l'église.
- ▶ Pour y répondre, il est question d'endiguer le processus inéluctable de dégradation de la pierre, ainsi que d'assurer la stabilité structurelle tout en lui conservant son aspect d'origine.

TARN**Église Sainte-Sigolène de Soual**

© Fondation du Patrimoine

Maître d'ouvrage : commune de Soual**Population :** 2575 habitants**Protection au titre des monuments historiques :** non protégé**RESTAURER UNE EGLISE TARNAISE, LIEU DE VIE DE LA COMMUNE**

Ce prieuré dédié à Sainte Sigolène, sainte moniale albigeoise du VIIe siècle, était l'un des principaux prieurés de l'abbaye Saint-Benoît de Castres, en raison de sa position géographique stratégique, entre le comté de Toulouse et la vicomté d'Albi. La tour-clocher servait ainsi de tour de garde et de défense pour y contrôler le passage à gué de la rivière du Sor avec son péage, dit en langue franque «une leude».

Il y eut une première petite église romane vers le Xe siècle puis un agrandissement dans un style architecturale dit de transition romano-gothique du XIVe siècle environ. Le clocher est d'époque mais la nef a été agrandie une troisième fois à la fin du XIVe siècle. Entièrement construite en pierres de taille de grès de Navès de couleur sable, le clocher dénote de la tradition des entrées d'église habituellement à l'ouest. Pour cette église, l'entrée se fait du côté nord par une porte en pierre de style gothique finement ciselé. La nef et le chœur de l'église ont été agrandis à la fin du XIXe siècle par des travées latérales, toutefois la nef centrale conserve ses piliers et ses ogives d'origine.

Début des travaux : 2023**Fin des travaux :** 2024**+ POINTS FORTS DU PROJET**

- ▶ Association locale des Amis de Sainte-Sigolène de Soual organise de nombreux concerts et de chorales, propose des conférences et des visites guidées de l'édifice et du village.
- ▶ Des animations collectives et familiales permettent le rassemblement et la convivialité : exposition de crèches pendant la période des fêtes de fin d'année, un son et lumière autour du clocher.

TARN-ET-GARONNE**Église Saint-Symphorien à Puylaroque**

© Commune de Puylaroque

Maître d'ouvrage : communes de Puylaroque et de Caylus**Population :** 714 habitants**Protection au titre des monuments historiques :** inscrit**SAUVEGARDER UNE EGLISE AU COEUR DE LA NATURE**

Fondée en 1011 par une commanderie de l'ordre du Temple, détruite pendant la guerre de Cent Ans, cette église a été vraisemblablement reconstruite dans la première moitié du XVe siècle. En 1409, elle devient chef-lieu d'un prieuré, affilié à la Chartreuse de Cahors par Guillaume d'Arpajon, évêque de Cahors.

Elle présente un plan en croix latine avec une chevet plat, disposition assez rare dans la région. Un clocher-mur ouvert de trois baies surmonte le mur occidental.

Curieusement, cette église est située à cheval sur la limite communale de Puylaroque et de Caylus qui, à elles deux, ont 16 édifices religieux à entretenir.

La chapelle qui a survécu aux assauts du temps et à la destruction par les guerres successives depuis sa fondation, a aujourd'hui besoin des soins d'artisans compétents. Le programme de travaux concerne l'ensemble de l'édifice : réfection totale de la toiture, restauration des maçonneries, des menuiseries.

Début des travaux : 2024**Fin des travaux :** 2027**+ POINTS FORTS DU PROJET**

- ▶ La sauvegarde de l'église s'accompagne d'actions de valorisation du site par l'équipe de bénévoles de l'association La Symphorine : reconstruction du canal de la source, entretien du pré adjacent qui accueille les visiteurs (à pied, à vélo, à cheval) dans ce lieu, ouverture de l'édifice au public à la demande et lors des Journées du Patrimoine
- ▶ En 2019, l'association La Symphorine a obtenu le prix «Protection de la Société Archéologique» du Tarn-et-Garonne.
- ▶ L'attractivité touristique de ce lieu, totalement atypique, peut contribuer au maintien des commerces locaux. De nombreuses randonnées sont organisées